

## Le MAPP (Module d'apprentissage par projets)

Le MAPP est une passerelle vers les classes de la filière pré-professionnelle. Il dispense des actions innovantes, alternatives et créatives aux jeunes dont les difficultés sont plurielles et les savoir-faire préservés, leur offrant un temps d'apprentissage misant sur :

- ▶ La modularité des temps de présence
- ▶ Un accompagnement transdisciplinaire (pédagogique, éducatif et thérapeutique)
- ▶ La préservation des compétences
- ▶ Des projets validant leurs acquisitions
- ▶ Un programme déclinant les compétences du *cycle 3* de l'Éducation Nationale.



### Projet linguistique

Tous les cours sont dispensés en langage oral doublé du langage parlé complété (LPC) ou en langue des signes française (LSF), afin de répondre au choix linguistique de chacun.

### Orientation après la 3<sup>e</sup>

Les jeunes ayant suivi ce cursus pré-professionnel peuvent s'orienter vers des filières professionnelles (CAP, Bac Pro, BTS, etc.) ou le monde du travail.

## Modalités de scolarisation

L'enseignement spécialisé est dispensé de la 6<sup>e</sup> (fin de cycle 3) à la 3<sup>e</sup> (cycle 4) par des professeurs titulaires du CAPEJS (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement auprès de jeunes sourds). Tous les cours suivent scrupuleusement les instructions et programmes de l'Éducation Nationale.

Chaque jeune est activement soutenu dans l'orientation ou la réorientation de son parcours scolaire, la validation du socle commun de compétences (cycle 3), et in fine la présentation du diplôme du certificat de formation général (CFG).

### Les classes possèdent plusieurs spécificités :

- ▶ De petits effectifs et des modalités de communication respectant le choix linguistique de chacun (langage oral, LSF)
- ▶ Des enseignements facultatifs (LSF, langage oral) et complémentaires (projets interdisciplinaires, pédagogo-éducatifs)
- ▶ Une appropriation précoce de la perspective d'orientation (ou de réorientation) et du milieu professionnel (stages, visites, etc.)
- ▶ Des temps d'inclusion (avec de jeunes collégiens du milieu ordinaire, notamment) préparant le passage au lycée ou au monde professionnel
- ▶ Un projet individualisé d'accompagnement (PIA) pour chaque jeune, actualisé chaque année, vient étayer son projet personnalisé de scolarisation (PPS)



Filière  
pré-professionnelle

L'INJS propose aux jeunes ayant choisi la filière pré-professionnelle, une scolarisation à l'INJS, en classes spécialisées, avec des projets et des temps d'inclusion en milieu ordinaire, permettant à chacun d'effectuer son parcours de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

